

Accessibilité

Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Rendre un site web accessible permet aux **personnes en situation de handicap** d'**accéder à des contenus et des fonctionnalités sans difficulté**. C'est une obligation légale et un droit humain qui concerne les sites web, les applications mobiles, les progiciels et le mobilier urbain numérique.

Pour cela, le site doit respecter les normes en vigueur lors de sa réalisation et de ses mises à jour.

Déclaration d'accessibilité

Le Centre de Ressources de l'Emploi Accompagné s'engage à rendre son site web accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À ce titre le Centre de Ressources de l'Emploi Accompagné réalisera un test de conformité avec le **Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)**.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

Consigne et développement de l'activité

Technologies utilisées pour la réalisation du site sont HTML5, CCS3 et JavaScript.

Amélioration et contact

Le Centre de Ressources de l'Emploi Accompagné fait **évoluer ses contenus de manière régulière** et bien que nos équipes soient vigilantes, il est possible que des erreurs apparaissent, notamment dans la structure des contenus et les alternatives textuelles des contenus.

Cependant, si malgré nos efforts vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Pour nous contacter par mail, vous pouvez remplir le [formulaire contact](#).

Pour nous contacter par courrier, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Collectif France Emploi Accompagné

Centre de Ressources de l'Emploi Accompagné
199 rue Molière, 60280 Margny-lès-Compiègne